

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2011

Numéro de version 2

Révision: 20.10.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Date d'établissement:** 29.03.2010
- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** SELVOL™ (Celvol®) Polyvinyl alcohol, tackified
- **Synonyme(s):** Grade: MH-82, ML-7, MM-14, MM-51, MM-81
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Utilisation de la substance / de la préparation:** Produit chimique intermédiaire
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur / Fournisseur:**
Sekisui Specialty Chemicals Europe S.L. Tel. +34 (9775) 49899
Carretera Nacional 340 Km. 1157 Fax +34 (9775) 44982
Apartado 1388

43080 Tarragona, SPAIN
- **Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité:** MSDS@sekisui-sc.com
- **Service chargé des renseignements :** Services de ventes
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 703 527 3887

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

Repr. 1B H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



T; Toxique

R60-61: Peut altérer la fertilité. Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Dans l'espace gazeux des récipients fermés, peuvent s'accumuler les vapeurs des solvants inflammables, particulièrement sous l'action de la chaleur. C'est pourquoi, tenir éloigné de toute flamme ou source d'étincelles.
- **Système de classification:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Acide borique
- **Mentions de danger**
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
Réservé aux utilisateurs professionnels.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2011

Numéro de version 2

Révision: 20.10.2011

Nom du produit: SELVOL™ (Celvol®) Polyvinyl alcohol, tackified

(suite de la page 1)

· **Conseils de prudence**

- P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:**

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.

· **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 10043-35-3 EINECS: 233-139-2 Numéro index: 005-007-00-2	Acide borique  T Repr. Cat. 2 R60-61  Repr. 1B, H360FD	5,5-15%
CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6 Numéro index: 603-001-00-X	Méthanol  T R23/24/25-39/23/24/25;  F R11  Flam. Liq. 2, H225  Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331  STOT SE 1, H370	0,1-1%

· **SVHC**

10043-35-3	Acide borique
------------	---------------

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Indications générales:** Eloigner les vêtements contaminés par le produit.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

· **Indications destinées au médecin:**

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2011

Numéro de version 2

Révision: 20.10.2011

Nom du produit: SELVOL™ (Celvol®) Polyvinyl alcohol, tackified

(suite de la page 2)

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Dioxyde de carbone (CO₂), poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale
- **Autres indications**
Refroidir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Éviter la formation de poussière.
Ne pas respirer les poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Accompagné d'eau, le produit forme une couche glissante
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir par moyen mécanique.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter la formation de poussière.
Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.
Ne pas respirer les poussières.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.10.2011

Numéro de version 2

Révision: 20.10.2011

Nom du produit: SELVOL™ (Celvol®) Polyvinyl alcohol, tackified

(suite de la page 3)

- S'assurer que toutes les limites applicables au poste de travail sont respectées.*
- **Préventions des incendies et des explosions:**
*La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.
 Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
 Prendre des mesures pour éviter une charge électrostatique.
 Ne pas pulvériser vers une flamme ou un corps incandescent.
 Tenir des appareils de protection respiratoire.*
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stockage conformément aux prescriptions légales.
- **Indications concernant le stockage commun :**
*Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 Ne pas conserver avec les fortes agents d'oxydation.
 Ne pas conserver avec des métaux*
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
*Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
 Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
 Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués*
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
*Poussières totales: VME 10 mg/m³
 Poussières alvéolaires: VME 3 mg/m³*

67-56-1 Méthanol	
VME (France)	Valeur momentanée: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée, (12)
IOELV (Union Européenne)	260 mg/m ³ , 200 ppm Peau

- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
*Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
 Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
 Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute inhalation et tout contact avec la peau
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Conserver à part les vêtements de protection.
 Ne pas prendre de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.
 Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Protection préventive de la peau par un onguent.*
- **Protection respiratoire :**
Protection respiratoire en cas de formation de poussière.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2011

Numéro de version 2

Révision: 20.10.2011

Nom du produit: SELVOL™ (Celvol®) Polyvinyl alcohol, tackified

(suite de la page 4)

Respecter des limites d'exposition.

· **Protection des mains :**

Gants de protection

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le port des gants au minimum indispensable.

Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente non il s'agit d'une substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Temps de pénétration: ≥ 8 heures

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux :**

Non nécessaire

Lunettes de protection

· **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

Forme: poudre

Couleur: blanc

· Odeur: inodore

· valeur du pH: neutre

· **Modification d'état**

Point de fusion: 230 - 240°C

Point d'ébullition: non déterminé

· Point d'éclair: non applicable

· **Auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** non déterminée

· **Densité en vrac à 20°C:** 610 - 670 kg/m³

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau: soluble dans l'eau chaude

· **Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2011

Numéro de version 2

Révision: 20.10.2011

Nom du produit: SELVOL™ (Celvol®) Polyvinyl alcohol, tackified

(suite de la page 5)

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
Évitez coups, frictions, frottement, chaleur, étincelles et charges électrostatiques.
Température supérieure à 200 °C
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:**
Agents puissants d'oxydation
Peroxydes
Oxygène
Perchlorates
Nitrate
Agents d'oxydation
Métaux
- **Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

10043-35-3 Acide borique		
Oral	LD50	3450 mg/kg (souris)
		2660 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	2 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Risque d'irritation mécanique par poussière en particules.
- **des yeux :** Risque d'irritation mécanique par poussière en particules.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Repr. Cat. 2: Produit doit être regardé comme altérant la fertilité dans l'espèce humaine.
Repr. Cat. 2: Produit doit être regardé comme provoquant des effets toxiques sur le développement dans l'espèce humaine.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Repr. 1B**

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique :**

9002-89-5 Polyvinyl alcohol	
LC50/96 h	> 5000 mg/l (danio rerio)

- **Persistence et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans des compartiments de l'environnement :**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2011

Numéro de version 2

Révision: 20.10.2011

Nom du produit: SELVOL™ (Celvol®) Polyvinyl alcohol, tackified

(suite de la page 6)

- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Classe de danger pour l'eau 1 (Auto-Classification): peu polluant
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Catalogue européen des déchets:**
L'attribution du code de déchets selon le catalogue européen des déchets dépend de la source ou du processus de production.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· No UN	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus
· "Règlement type" de l'ONU:	-

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2011

Numéro de version 2

Révision: 20.10.2011

Nom du produit: SELVOL™ (Celvol®) Polyvinyl alcohol, tackified

(suite de la page 7)

· **Pictogrammes de danger**



GHS08

· **Mention d'avertissement Danger**

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Acide borique

· **Mentions de danger**

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

· **Conseils de prudence**

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Prescriptions nationales :**

· **Indications sur les restrictions de travail :**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes en âge de procréer.

· **Règlement en cas d'incident :**

Les seuils quantitatifs selon le règlement en cas d'incident doivent être respectés.

· **Classe de pollution des eaux :** Classe de danger pour l'eau 1 (Auto-Classification): peu polluant

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Observez les limitations de la mise sur le marché et de l'emploi selon Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

Respecter les consignes de stockage pour des produits toxique.

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

Cette/ces phrase(s) R est/sont assigné(s) au(x) composant(s) et ne représente(nt) pas nécessairement la classification de la préparation.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H331 Toxique par inhalation.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

R11 Facilement inflammable.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2011

Numéro de version 2

Révision: 20.10.2011

Nom du produit: SELVOL™ (Celvol®) Polyvinyl alcohol, tackified

(suite de la page 8)

R39/23/24/25 *Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.*

R60 *Peut altérer la fertilité.*

R61 *Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.*

· **Service établissant la fiche de données de sécurité :**

C.S.B. GmbH Téléphone: +49-2151-652086-0

Parkstrasse 29 Téléfax: +49-2151-652086-9

D-47829 Krefeld

Allemagne

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent